



EXTRAIT
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 mars 2026 à 20 h

Par suite d'une convocation en date 3 mars 2026, les membres du conseil municipal de la commune de Gresswiller se sont réunis en séance ordinaire le lundi 9 mars 2026 à 20h dans la salle coulaux sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers élus : 19

Nombre de conseillers en exercice : 15

Membres présents : 14

M. le Maire : Pierre THIELEN

Mmes et MM. les Adjoints : Jean-Sébastien SCHELL - Sandrine HIMBERT - Véronique EPP - Dominique ERNENWEIN – Martin KLOTZ

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux : Michel REMINIAC - Gérard MUTSCHLER - Fabienne BOURY - Laurent LAMORY - Corinne CHAMPALLE - Arnaud CHAVANNE - Fabienne MUCKLI - Martine OBSER

Membre absent : 1

Marie-Louise CHAVENTRE

Secrétaire de séance : Véronique EPP

G09-03-2026_2 : Adoption du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'adhésion de la commune à la production du Compte financier Unique au titre de l'année 2025, document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant la présentation au Conseil Municipal, de l'ensemble des recettes et dépenses enregistrées durant l'exercice 2025 ainsi que la balance générale des différents comptes du budget communal ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, ET VOTE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote,

APPROUVE le Compte Financier Unique :

Section de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement : 1 306 234.36 €
Dépenses de fonctionnement : 1 084 754.93 €
Résultat de l'exercice : 221 479.43 €
Report antérieur : 8 886.87 €
Résultat cumulé : 230 366.30 €

Section d'investissement :

Recettes d'investissement : 577 910.21 €
Dépenses d'investissement : 512 683.78 €
Résultat de l'exercice : 65 226.43 €
Report antérieur : 219 002.81 €
Résultat cumulé : 284 229.24 €
Reste à réaliser : 45 219.54 €

VOTE ET ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme et décision certifiée exécutoire.

Le Maire,
Pierre THIELEN



La Secrétaire,
Véronique EPP

